

Le 22 octobre 1771. Poivre à Delaunay aux Seychelles.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/145. (Deux exemplaires)

Lettre acheminée par M. Sicard, capitaine de *la Marianne*. Poivre demande qu'on lui envoie des cocos de mer et autres objets d'histoire naturelle. Il se plaint que lors du passage de Duroslan en février 1771, on ait laissé l'équipage de *l'Heure du Berger* saccager les cocotiers. La mission du Sr Gillot est de toute importance.

A la même date, on trouvera dans la base documentaire les instructions au Sr Sicard, commandant de *la Marie-Anne* (ou *Marianne*).

A l'Isle de France le vingt-deux octobre mil sept cent soixante et onze.

Lettre de M. Poivre à M. Delaunay à Seychelles.

J'ai reçu dans le temps, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me rendre compte de l'état de votre petit établissement. J'ai vu avec plaisir que vos essais de culture avaient réussi, mais je désirerais que votre établissement fût fait sur la grande île Seychelles.

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de quelques cocos propres à être plantés dans notre île. Je désirerais que vous puissiez nous en envoyer un chargement entier pour les planter sur nos côtes, dans toute la circonférence de notre île. Envoyez m'en au moins de quoi couvrir toute notre île aux Tonneliers et les environs de nos principaux ports.

J'ai appris avec la plus grande peine que les matelots de *l'Heure du Berger* avaient fait une destruction énorme de cocotiers, et que comme des sauvages ils avaient abattu des milliers d'arbres pour en avoir le fruit. Vous ne deviez pas souffrir une telle destruction. J'ai l'honneur de vous prévenir que dans les instructions de M. Sicard, capitaine de *la Marianne*, il lui est défendu de laisser couper un seul cocotier, et qu'il lui est même défendu de ne faire couper pour bois à feu que les arbres que vous lui indiquerez vous-même. La même sera insérée à l'avenir dans toutes les instructions de Messieurs les capitaines qui seront envoyés à vos îles.

Je vous ai envoyé par *l'Etoile du matin* le Sr Gillot chargé d'une mission particulière, pour laquelle je vous prie de lui donner tous les secours qui dépendront de vous. Sa mission intéresse directement le gouvernement.

J'espère que vous procurerez au capitaine Sicard une quantité suffisante de tortues pour qu'il puisse nous en rapporter à l'Isle de France.

Si depuis votre séjour à Seychelles vous avez acquis quelques connaissances intéressantes sur les productions de vos îles, si vous y avez fait quelques collections de coquillages, de poissons, d'insectes, d'oiseaux, si vous y avez découvert quelque plantes utiles ou agréables, je vous prie instamment de m'en faire part. Ce que je désirerais sur toute chose avoir, ce serait un petit journal de vos opérations, de vos événements journaliers, et principalement des vents qui règnent pendant le cours de l'année dans vos îles, ainsi que des pluies qui y tombent. Si vous avez fait ce journal, envoyez m'en, je vous prie, un extrait. Si vous ne l'avez pas fait, je vous prie de le commencer et de m'envoyer en attendant une suite de vos observations.

Voyez, Monsieur, si je puis vous être bon ici à quelque chose. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé Poivre avec paraphe.

* * *